

COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYCLISTE

PV réunion du 19 mars 2010

Présents : liste jointe

Début de séance : 20h45

Le président Bruno Mailhé remercie l'assemblée.

1- BILAN FINANCIER CDM ET AC

Demande de RV avec le président du CDOS Aveyron pour essayer de trouver des solutions afin de pérenniser l'emploi créé il y a 5ans et dont les aides CNDS, dont il a bénéficié depuis, le début sont arrivées à échéance.

Le bilan financier du CDM est positif 2500€ sur le compte courant et 3000€ sur le livret. Les rentrées sont essentiellement dues aux cotisations des clubs et à quelques aides du département.

Le bilan de l'Aveyronnaise Classic 2009 est positif : bénéfice 7000€

La réserve est toujours disponible afin de pallier à une éventuelle annulation de dernière minute dans les années à venir et a financer le salaire de notre secrétaire (plus d'aides de l'Etat)

2- AVEYRONNAISE CLASSIC 2010

Les villes étapes 2010 sont maintenant connues : départ La Primaube – Réquita – Sébazac et arrivée à Laguiole.

Nous avons fait des recherches concernant le mécénat et le partenariat afin d'essayer de trouver de nouveaux sponsors. Trajectoire reste partenaire mais n'est plus « partenaire titre ». Nous allons le proposer à la mutuelle des Motards (RV en avril). Une rencontre a eu lieu avec Totem afin de discuter d'un éventuel partenariat.

3- INVENTAIRE DES CLUBS, DES MANIFESTATIONS ET DES OFFICIELS FFM UFOLEP ET AUTRES

Il est à noter une grande progression des structures et des manifestations UFOLEP sur le département. Concernant les officiels, il faut tous se mobiliser afin que nous puissions faire face à la demande d'officiels sur nos manifestations en interne.

Il serait souhaitable que tous les clubs fassent parvenir au secrétariat le nombre de leurs licenciés FFM, UFOLEP et le nombre de leurs adhérents afin que l'on puisse chiffrer correctement le volume que représentent les adeptes du sport moto sur le département.

4- INVENTAIRE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAUX

Les sportifs de haut niveau, toute discipline moto confondue, peuvent avoir des aides au niveau du département, ils doivent se faire connaître auprès du secrétariat.

Ils sont là aussi pour nous représenter en étant présent sur vos épreuves et les valoriser.

5- MANIFESTATIONS PIRATE

De nombreuses manifestations pirates sont organisées sur le département sous le couvert de comité des fêtes ou autre associations.

Il serait souhaitable de les informer des démarches à accomplir et de les rapprocher des clubs voisins.

6- ORGANISATEURS EXTERNES AU DEPARTEMENT

Il faut essayer de les localiser afin de les guider, de les encadrer pour que leur démarche ne soit pas préjudiciable à vos organisations. Le guide doit être brevet d'état.

7- COMMUNICATION LOCALE

Il faut se servir de la presse afin de faire connaître toutes vos actions : manifestations, débroussaillage..... «faire des actions, c'est bien, les faire connaître c'est mieux ».

8- REUNIONS COLLECTIVITES DEPARTEMENTALE

Afin de renforcer les membres du bureau, il faudrait des personnes disponibles dans la journée pour se rendre aux réunions du CDOS, de la préfecture, du CG et autre.
Se rapprocher du secrétariat.

9- REMORQUE SONO

Nous allons demander un devis pour une remorque bâchée afin d'y installer la sono à demeure, ce qui faciliterait les déplacements, ainsi que d'un tuner pour la diffusion de nos radios partenaires lors de vos manifestations.

10- SITE INTERNET

Le site est visité environ 40 fois par jour ; c'est une augmentation non négligeable par rapport à l'an dernier ou le chiffre était de 33 visites/jour.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est à votre disposition pour toute les infos que vous voulez y mettre.

Certains d'entre vous doivent impérativement mettre à jour les renseignements de base : adresse du club, nom du contact, téléphone....

11- AG du CDOS

Sur 61 comités départementaux, 33 étaient présents à l'assemblée générale.
Mise en place de défibrillateurs à disposition.

12- CODEVER

Peu de club ou d'individuel sont affiliés au CODEVER.

13- DIVERS

* Nous envisageons d'organiser des sessions de secourisme par secteur afin que le plus grand nombre de personnes soit formé. Notre sport est dangereux et les gestes de première urgence peuvent sauver des vies.

* Plusieurs chantiers de débroussaillage le 11 avril à Balsac organisé par le MC Lévezou avec le concours de Extrême Monas et de Vallon Moto Verte sous l'égide du CDM12.

* Ouverture du Chemin du Calvaire (réservé aux pédestres) à Saint Côme par le Moto Nature d'Olt.

* Certains clubs de rando pédestre ou autres s'octroient facilement la paternité de chemins débroussaillés par des clubs moto. Quand vous ouvrez un chemin, vous pouvez faire une inauguration avec presse et panneaux (qui resteront sur le site) où vous pouvez faire figurer la date et le nom du club.

* Plusieurs motards se sont fait verbaliser par l'ONCFS alors qu'ils étaient sur des chemins carrossables privés avec autorisation du propriétaire, que pouvons-nous faire ?

Quand les organisateurs de manifestations vont reconnaître les circuits pour monter les dossiers et qu'ils sont verbalisés, que faut-il faire ?

Nous avons demandé une audience à Madame la Préfète afin, notamment, de lui faire part de nos inquiétudes et d'obtenir des réponses concrètes à ce sujet. Nous attendons un rendez-vous.

Fin de séance : 23h45

Prochaine réunion **vendredi 18 juin sans repas et sur Rodez à 20h30.**

Si des personnes souhaitent manger avant (de 19h à 20h15), nous pouvons le prévoir. Merci de contacter le secrétariat.